

## AVIS DE COURSE VOILE RADIOCOMMANDEE 2021-2024

*Trophée Companion 2024  
SN SABLAIS  
GRADE 4 les 21 et 22 Septembre 2024  
Plan d'eau de Tanchet – Les Sables d'Olonne*

### Préambule :

#### Prévention des violences et incivilités :

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs-trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

## 1 REGLES

L'épreuve sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe E
- 1.2 les prescriptions nationales traduites en anglais pour les concurrents non francophones [en Annexe Prescriptions].
- 1.3 les règlements fédéraux,
- 1.4 le système de course HMS en vigueur,
- 1.5 les règles expérimentales pour l'umpiring en VRC
- 1.6 le cas échéant, le SYRNIN.
- 1.7 Règles modifiées :  
La RCV E2.1(c) est supprimée

## 2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront affichées selon la prescription fédérale sur le tableau officiel.

## 3 COMMUNICATION

Le tableau officiel sera dans la salle palmiers à Tanchet

## 4. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 4.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe 1 mètre (CL1)
- 4.2 Les concurrents admissibles – membres de l'association de classe – peuvent s'inscrire en complétant le formulaire en ligne : [INSCRIPTION](#)
- 4.3 a) Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition
  - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité du bateau validé par le responsable national de la jauge.b) Les concurrents n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger doivent présenter au moment de l'inscription :
  - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'U.S.A.F., du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais).
- c) une autorisation parentale pour les mineurs.

## 5. DROITS A PAYER

- 5.1 Les droits requis sont les suivants : 20 euros en espèces

## 6. REPARTITION DES FLOTTES

La répartition des flottes de la première course sera annoncée à 13h15 le samedi à partir du dernier classement des coureurs disponible.

## 7. PUBLICITE

[DP] [NP] Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité Organisatrice.

## 8. PROGRAMME

- 8.1 Confirmation d'inscription :  
Le 21/09/2024 de 11h00 à 13h00.
- 8.2 Identification du matériel utilisé pendant l'épreuve et contrôle : Non
- 8.3 Courses de 13h30 à 18h30 le 21/09 et de 10h00 à 16h30 le 22/09.
- 8.4 Aucun signal d'avertissement ne sera fait après 18h30 le 21/09.  
Aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h30 le 22/09.

## 10. CLASSEMENT

3 courses devront être validées pour valider chaque compétition.

Quand le total des points est calculé pour chaque bateau, ses plus mauvais résultats seront retirés comme suit :

A partir de 4 courses validées 1 retiré

A partir de 8 courses validées 2 retirés

A partir de 16 courses validées 3 retirés

A partir de 24 courses validées 4 retirés

Et ainsi de suite pour chaque tranche de 8 courses supplémentaires validées.

## 11. RADIO [DP]

Les concurrents doivent s'assurer que leur matériel de radiocommande est conforme aux règles édictées par l'Administration.

## 12. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : **Trophée Companion**

## 13. PROTECTION DES DONNÉES

### 13.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

**13.2 Utilisation des données personnelles des participants**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

**14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :  
Romain DUBREUIL [ezegulss@gmail.com](mailto:ezegulss@gmail.com)  
0663539400